

Mise à jour: 03/01/2010 08:04
La chronique de Hubert Reeves



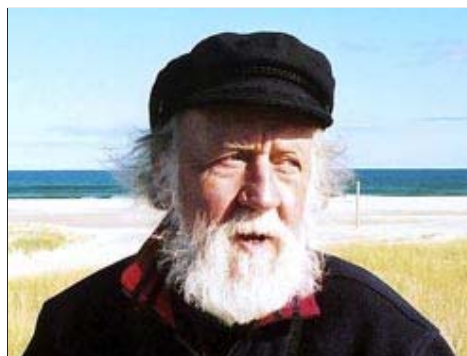
L'exemple de New York

(Journal de Montréal) Hubert Reeves

La nature y est présente, en particulier grâce à Central Park, une oasis de verdure de 341 hectares au milieu des gratte-ciels de Manhattan, abritant plusieurs lacs artificiels et particulièrement appréciée par les oiseaux migrateurs. Le maire de New York souhaite améliorer la situation et, dans ce but, il a signé l'*U. S. Mayors Climate Protection Agreement*, dont l'objectif est la réduction des gaz à effet de serre.

Il compte surtout y parvenir par la rénovation énergétique des gratte-ciel et la plantation d'un million d'arbres.

Mais la présente chronique est consacrée à l'action de la Ville pour l'eau potable, car sa démarche d'un grand bon sens est véritablement exemplaire. Une telle ville, la plus peuplée du pays avec plus de huit millions d'habitants répartis sur plus de 700 km² de terres émergées, a des besoins gigantesques en eau. La consommation y avoisine les 4 millions de mètres cubes chaque jour.



Des retenues captent l'eau des rivières descendant des Appalaches. À la fin du siècle dernier, le constat de la pollution croissante de l'eau obligea à réfléchir sérieusement à sa dépollution.

L'alternative était soit de construire des installations de filtration, soit de stopper la pollution des lieux d'infiltration des eaux. Et la décision fut de protéger les zones sensibles.

SAGE DÉCISION SUR TOUS LES PLANS

Sur plan économique : les constructions et leur maintenance auraient nécessité de lourds investissements financiers au départ, puis annuellement (1,5 milliard \$ en 10 ans, au lieu de cinq à six fois plus dès la première année, auxquels se seraient ajoutés les frais d'exploitation chaque année).

Sur le plan écologique : des terrains ont été achetés dans les zones d'approvisionnement des nappes aquifères et soustraits à toute forme d'exploitation à leurs abords. Les seules utilisations permises sont agricoles ou forestières dans le respect de mesures environnementales strictes.

Les conséquences sont bénéfiques pour le budget de la Ville et pour celui de ses contribuables.

Elles le sont aussi pour la santé des New-Yorkais, des habitants des zones protégées et des touristes qui les fréquentent. Elles ont restauré la capacité naturelle de filtration des sols puisque la charge de polluants a régressé pour redevenir supportable par l'écosystème.

UNE GESTION DURABLE POUR UN BIEN-ÊTRE PÉRENNISÉ

L'exemple de New York est donc la preuve par les faits que l'économie et l'écologie sont à marier.

La préservation à long terme des bassins hydrologiques assure la capacité du sol à filtrer l'eau d'infiltration stockée dans les nappes phréatiques et que l'on retrouve dans les sources des rivières alimentant les réservoirs.

L'économie réalisée en évitant de coûteuses constructions permet, sans surtaxer le consommateur d'eau du robinet, d'indemniser tous ceux qui contribuent à cette opération – les agriculteurs et les forestiers – et d'assurer le financement du traitement des eaux usées.

L'encouragement financier à préserver le sol, l'eau et l'air de toutes formes de pollution est une démarche attrayante, comme toute récompense justifiée.

Les plans d'aménagement d'un territoire doivent intégrer ce qui se passe sur le territoire voisin, car nul n'est indépendant, même si la frontière des États les sépare.

Ainsi, lorsque les sources se situent dans un pays voisin, des accords bilatéraux doivent être établis. La solidarité des habitants de l'un avec les habitants de l'autre est une précieuse contribution au bien-être de tous au présent et à l'avenir.

Merci, New York, d'avoir su faire le bon choix !